

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 16 décembre 2022
N° de dossier.: 115805.00338/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturnel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : DEMANDE D'EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE
FINANCIER TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2022
Dossier : R-4209-2022**

Chère consœur,

Dans un premier temps, la FCEI s'excuse du retard relatif au dépôt de sa lettre, car elle avait deux preuves à déposer ce jour.

La FCEI fait suite à la décision procédurale de la Régie de l'énergie du 12 décembre 2022 à l'égard de la suppression des rencontres d'information proposée par Énergir.

La FCEI s'oppose à cette demande, car elle considère que les rencontres d'information ont été et sont grandement utiles pour comprendre non seulement les enjeux, mais également les nuances d'une réglementation en évolution constante. Elles contribuent à maintenir un groupe d'intervenants mieux informés et plus qualifiés à un coût minime.

La faible participation alléguée par Énergir n'est pas convaincante puisque c'est justement à cause de ces rencontres d'information que le nombre d'intervenants est faible dans ces dossiers.

La FCEI croit enfin que ces rencontres contribuent à l'allègement réglementaire.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/lid

